Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARTINIQUE

RECRUTEMENT PAR CONCOURS D'OFFICIERS DE LA POLICE NATIONALE

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 22 novembre 2016, est autorisé au titre de l'année 2017 l'ouverture de deux concours distincts (externe et interne) pour le recrutement d'officiers de la police nationale, selon le calendrier suivant :

Date limite des inscriptions en ligne (www.lapolicenationalerecrute.fr) :	27 janvier 2017
Date limite des inscriptions "papier" :	27 janvier 2017
Epreuves écrites d'admissibilité :	**14 et 15 mars 2017**

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

CONCOURS EXTERNE

Il est ouvert aux femmes et aux hommes :

- âgés de 35 ans au plus au 1er janvier 2017 (sauf dérogation) ;
- de nationalité française ou en instance d'acquisition de cette nationalité ;
- titulaire d'une licence, d'un diplôme ou d'un titre équivalent ;
- en règle avec la législation sur le service national ;
- médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit et au port de l'arme.

CONCOURS INTERNE

Peuvent faire acte de candidature :

- Les fonctionnaires affectés dans un service placé sous l'autorité **du ministre de l'intérieur** qui, au 1er janvier 2017 comptent **au moins quatre années de services effectifs** dans un tel service à compter de leur titularisation.

- Les fonctionnaires actifs de la police nationale âgés de moins de 46 au 1er janvier 2017.

Les épreuves d'admissibilité, les tests psychotechniques ainsi que les épreuves sportives se dérouleront en Martinique.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au

Service administratif et technique de la police nationale
Immeuble Galliéni - 80 rue de la République
97200 Fort de France
Tél. : 0596 60 88 60 - 0596 60 88 41 ou 42
Réception du public : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
Ou

consulter notre site internet : www.lapolicenationalerecrute.fr – métier : officier de police.